



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

carburants

Question écrite n° 21197

## Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur les conséquences économiques du prix des carburants pour les entreprises, et plus particulièrement pour les commerciaux et les VRP. Il lui demande des précisions sur les mesures qu'il envisage de prendre afin de remédier aux conséquences induites par la hausse du prix des carburants au cours des dernières semaines.

## Texte de la réponse

Le Gouvernement est conscient de la charge que représente le coût des carburants pour les Français et, en particulier, pour ceux dont la profession implique l'usage intensif d'un véhicule. Il reste donc extrêmement attentif à l'évolution des cours du pétrole et à ses répercussions sur les prix au détail. Pour autant, la situation actuelle des cours du Brent ne justifie pas la mise en oeuvre de mesures d'aide spécifiques.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Luc Warsmann](#)

**Circonscription :** Ardennes (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 21197

**Rubrique :** Énergie et carburants

**Ministère interrogé :** économie

**Ministère attributaire :** économie

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 30 juin 2003, page 5070

**Réponse publiée le :** 22 septembre 2003, page 7277